

Sommaire

Préambule	p. 3
Partie I : Un établissement unique au service de la voix en Bourgogne-Franche-Comté	p. 4
I. DES HÉRITAGES, UN ÉTABLISSEMENT UNIQUE	P. 4
II. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'UN PROJET FÉDÉRATEUR	P. 5
III. TROIS SITES POUR CULTIVER NOS SINGULARITÉS ET BÂTIR UNE NÉCESSAIRE COMPLÉMENTARITÉ	P. 7
Partie II : Un projet artistique et culturel autour de la voix unique en France	p. 10
MISSION I : SOUTENIR LA CRÉATION ET LA DIFFUSION MUSICALE	P. 10
MISSION II : DÉVELOPPER ET DÉMOCRATISER LES PRATIQUES VOCALES	P. 17
MISSION III : CONSOLIDER ET AMÉLIORER LES PRATIQUES VOCALES	P. 21
MISSION IV : CONFORTER ET DÉVELOPPER UN CENTRE DE RESSOURCE POUR LA VOIX	P. 25
Partie III : Des enjeux transversaux et des chantiers	p. 30
I. ENJEUX TRANSVERSAUX	P. 30
II. CHANTIERS	P. 31



Ensemble, pour faire chanter la Bourgogne-Franche-Comté!

En Bourgogne-Franche-Comté, chanter est au cœur de la vie artistique, culturelle et sociale des habitants.

On chante partout : dans les jardins, les lieux patrimoniaux, les salles de concert, les salles des fêtes, les théâtres, à l'école, à l'opéra...

On chante à tout âge, de 7 à 77 ans, et plus!

On chante tous les répertoires : du classique, du rock, du jazz, de la chanson...

Que ce soit pour apprendre la musique, découvrir des répertoires, éprouver la joie de se retrouver régulièrement ensemble... Les inégalables vertus du chant en groupe, en ensemble ou en chœur n'ont perdu ni de leur vigueur, ni de leur actualité.

Peut-être pouvons-nous oser dire que chanter est ce que nous partageons le plus en commun sur un grand territoire, encore en quête d'identité. Quoi qu'il en soit, le foisonnement des manifestations, l'offre pédagogique structurée, les praticiens amateurs passionnés, les ressources exceptionnelles patiemment constituées et les acteurs du monde choral et musical qui s'engagent jour après jour pour chanter et faire chanter témoignent qu'il existe bel et bien une idylle entre la voix et la Bourgogne-Franche-Comté.

L'existence de deux missions voix régionales et la création récente de l'établissement public la Cité de la Voix prouvent que cette histoire d'amour a pu s'épanouir dans le temps.

À leur échelle, ces trois structures œuvrent depuis des années au dynamisme des pratiques vocales dans une attention constante à leurs évolutions, dans une relation de proximité avec les praticiens, dans une confiance acquise de la part des artistes, des acteurs et des partenaires.

A l'heure de franchir une nouvelle étape ensemble, ce sont autant d'atouts précieux qui composent un héritage forgé depuis des années, pour se réunir autour d'un projet partagé.

L'aboutissement d'une démarche engagée depuis trois années voit aujourd'hui sa traduction concrète à travers le présent projet d'établissement.

Soutien à la création et à la diffusion, formation, accompagnement des amateurs et des professionnels... : ce regroupement offre une occasion inédite d'articuler un large panel de missions, de métiers et de compétences capables d'œuvrer à un projet de développement de l'art vocal inédit sur le territoire régional.

Un défi enthousiasmant que nous avons abordé collectivement pour dessiner une organisation à une échelle nouvelle, qui s'articulera sur trois sites complémentaires — à Vézelay, à Besançon et à Dijon — afin de garantir une proximité indispensable avec les publics, une écoute au plus près des besoins au profit d'une indispensable lisibilité de notre action.

Réussir cette structuration sera l'un des enjeux majeurs des trois prochaines années et la condition essentielle de notre mission : faire chanter la Bourgogne-Franche-Comté!

Laurence Fluttaz

François Delagoutte

Présidente de la Cité de la Voix

Directeur de la Cité de la Voix

Partie I

Un établissement unique au service de la voix en Bourgogne-Franche-Comté

I. Des héritages, un établissement unique

UN ECOSYSTÈME DE LA VOIX DYNAMIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les pratiques vocales animent et nourrissent de manière exceptionnelle la vie artistique et culturelle de la Bourgogne-Franche-Comté. La Cité de la Voix Vézelay / Bourgogne-Franche-Comté évolue au cœur d'un écosystème d'acteurs, de praticiens et d'évènements riches et diversifiés.

Des pratiques amateurs :

- 1200 chœurs, chorales et ensembles vocaux
- 40 000 chanteurs amateurs qui répètent chaque semaine
- 5 000 concerts par an.

Des pratiques professionnelles :

- Une dizaine d'ensembles vocaux professionnels ou semi-professionnels (Aedes, Obsidienne, Gilles Binchois, le chœur de l'Opéra de Dijon, le Cortège d'Orphée, l'Ensemble Agamemnon, Les Traversées baroques, Les Inventions, Les Têtes de Chien, Cie Justiniana, Cie D'un instant à l'autre, Cie La Distraction de la Mandibule, Cie Stein-lein-chen...)
- Une offre de concerts très marguée autour de deux périodes : musique ancienne et contemporaine
- Une pratique structurée à travers plusieurs fédérations de chant choral, des réseaux professionnels de la voix
- Une offre pédagogique diversifiée à travers les lieux d'enseignement spécialisé (3 CRR, CRD, conservatoires et écoles de musique associatives), l'école supérieure de musique et de danse (avec un département chant, direction de chœur et musiques actuelles avec option chant), deux départements de musicologie et un PREAC Musique et Voix
- Des évènements dédiés à la voix : de nombreux festivals et manifestations (Festival Le Fruit des Voix, Festival Jacques Brel, Festival Voix-là, Mois Voix d'enfants espace scénique...)
- Des ressources d'exception : un Centre de Documentation pour l'Art Choral unique en France comptant 50 000 partitions ; une base de données régionale (RIC).

TROIS STRUCTURES, TROIS HISTOIRES

D'abord créée autour du chœur Arsys Bourgogne, la Cité de la Voix est depuis 2015, par la volonté du Conseil régional de Bourgogne, un établissement public. C'est dans ce cadre que son activité s'est considérablement épanouie par l'accueil d'artistes professionnels en résidence, l'organisation d'une saison publique, des Rencontres Musicales de Vézelay, véritable vitrine annuelle de l'activité.

Au-delà de leurs singularités propres, Franche-Comté mission voix et le Pôle Voix du lab partageaient en commun des missions de structures ressources pour l'accompagnement et le développement des pratiques

des amateurs et des professionnels de la voix : information, formation des acteurs, accompagnement des initiatives, structuration et développement des pratiques, transmission et éducation artistique et culturelle sont au cœur de leurs missions depuis une quarantaine d'années.

VERS UN ÉTABLISSEMENT UNIQUE

Le regroupement des trois structures autour d'un projet commun sous-tend plusieurs enjeux :

- La définition d'un projet partagé à l'échelle régionale qui doit pour autant garantir la continuité des missions, la proximité avec les publics, et conforter l'identité de chacun des sites
- Une cohabitation de différentes pratiques professionnelles au sein d'une même structure : la production, l'accompagnement, la documentation, etc.
- Une organisation renouvelée, fluide et adaptée
- Une inscription de l'ensemble de ces activités dans le cadre des règles de fonctionnement d'un établissement public



II. Les principaux enjeux d'un projet fédérateur

SE SITUER AU SEIN D'UNE DIVERSITÉ DE PROBLÉMATIQUES ET DE PUBLICS

Une grande diversité d'enjeux – artistiques, culturels, sociaux, territoriaux – dessinent un environnement très riche dans lequel l'établissement entend définir son cadre et ses modes d'actions, ses collaborations et ses partenariats.

Enjeux professionnels

- Parcours de formation
- Insertion des jeunes professionnels
- Evolution des métiers et reconversion
- Responsabilité sociale des artistes
- Emergence et structuration des ensembles
- Qualification de l'encadrement des pratiques amateurs
- Qualification des enseignants (éducation nationale et enseignement spécialisé)

Publics cibles

Etudiants, praticiens, artistes, encadrants des pratiques collectives, professionnels de la musique, ensemble associé

Partenaires

Etablissements d'enseignement artistique, ESM, ministère de la Culture, ministère de l'Éducation nationale, fédérations, CNFPT et autres organismes de prise en charge de la formation professionnelle, les ensembles professionnels

Enjeux artistiques

- Soutien à la création et à la diffusion
- Promotion de la diversité des répertoires
- Diffusion du répertoire choral
- Enrichissement et circulation des répertoires
- Hybridation des disciplines et des formes

Publics cibles

Etudiants, praticiens, chœurs et chorales amateurs artistes, professionnels de la musique, ensemble associé

Partenaires

Ensemble associé, artistes, réseaux de diffusion, collectivités, fondations

Cité de la Voix

Enjeux culturels et sociaux

- Lutter contre l'isolement et favoriser l'inclusion sociale
- Diversifier les publics
- Permettre l'accessibilité à la musique et à la culture
- Promouvoir la diversité culturelle
- Accompagner les mutations numériques

Publics cibles

Tous les publics, enfants-adolescents, publics éloignés de l'offre culturelle

Partenaires

Artistes, tissu associatif et structures sociales, collectivités. DRAC

Enjeux territoriaux

- Un territoire fragmenté entre urbain et rural
- Une concentration des pratiques et de l'offre
- Un réseau de diffusion hétérogène
- Une faible présence d'ensemble musicaux
- Une mobilité infra-régionale complexe

Publics cibles

Grand public, enfants-adolescents, publics éloignés

Partenaires

Etablissements culturels, réseaux de diffusion, collectivités, région, DRAC

RÉINVESTIR UNE IDENTITÉ CHORALE : AEDES, ENSEMBLE ASSOCIÉ

L'association de l'Ensemble Aedes dirigé par Mathieu Romano au projet de l'établissement public jusqu'en 2022 réinstalle fortement au cœur de l'activité de la Cité de la Voix / Vézelay Bourgogne-Franche-Comté, une dimension chorale qui prédominait à sa création, tout en renforçant le rayonnement de l'établissement comme haut lieu de l'art choral en France et en Europe. C'est ainsi que durant les trois prochaines années, l'ensemble AEDES participera à nos activités : création, diffusion, formation, actions d'insertion professionnelle et d'éducation artistique et culturelle.



DÉVELOPPER UN PROJET TERRITORIAL SINGULIER ET RAYONNER AU SEIN D'UN RÉSEAU NATIONAL

Le ministère de la Culture a annoncé la création d'un réseau de centres nationaux d'art vocal constitué autour d'ensembles professionnels et de structures identifiés sur l'ensemble du territoire national. Le cahier des charges assigne un nombre multiple d'engagements aux structures et ensembles labellisés en matière de production, de diffusion, d'éducation artistique et culturelle, d'insertion professionnelle. L'intégration des missions voix à l'établissement public permettra à la Cité de la Voix de se situer de manière pertinente dans les objectifs de ce label, en renforçant la singularité de son projet artistique, culturel et territorial et son rayonnement national.

III. Trois sites pour cultiver nos singularités et bâtir une nécessaire complémentarité

L'implantation régionale de la Cité de la Voix s'articulera sur trois sites : à Vézelay, à Dijon et à Besançon. Malgré les contraintes évidentes que cette répartition impose, cette organisation en tri-site sera indéniablement une force pour garantir les équilibres territoriaux, déployer nos actions au plus proche des publics par une répartition des missions lisible.

DES SITES ET DES MISSIONS IDENTIFIÉS

Vézelay: création et diffusion

Par le dynamisme de son activité d'accueil d'artistes en résidence et le lien intime entre le rayonnement du site patrimonial touristique classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et les activités de l'établissement (particulièrement les Rencontres Musicales de Vézelay), Vézelay restera le cœur des activités de soutien à la création et à la diffusion. La présence de la majeure partie de l'équipe de l'établissement et de la direction générale à Vézelay en fera le siège de l'établissement public.

Aussi, la présence d'un établissement culturel à rayonnement régional et national sur un territoire rural exige une responsabilité vis-à-vis des habitants et de son environnement territorial et culturel proche. Jusqu'alors, la Cité de la Voix n'a pas oublié son territoire, avec l'organisation d'une saison publique tout au long de l'année, le développement d'actions culturelles, l'organisation de temps forts... Cette spécificité devra perdurer, dans une participation toujours active à la vie culturelle locale.

Dijon: formation et ressource

Le Centre de Documentation pour l'Art Choral anciennement situé au sein du Pôle Voix du lab constituera la majeure partie de la ressource de l'établissement. L'importance de garantir son accessibilité à l'ensemble des praticiens et particulièrement aux étudiants, chanteurs et chefs de chœurs de la région mais aussi venus de toute la France, plaide pour le conforter à Dijon, capitale régionale située au cœur du territoire, aisément accessible depuis les grandes métropoles françaises. Les compétences réunies sur le site ainsi que la présence de l'école supérieure de musique à Dijon, sans oublier l'un des trois conservatoires régionaux, encouragent également à orienter le site, comme pilote de la mission formation de l'établissement. Les conditions de l'autonomisation du site dijonnais, en termes de locaux, se poseront sur les trois prochaines années dans une recherche de clarté vis-à-vis de l'ancienne structure de rattachement, des salariés et des usagers.

Besançon: public et pratiques

Le projet de Franche-Comté mission voix s'est structuré dans une préoccupation forte d'ouverture à tous les publics et d'accompagnement des pratiques vocales tout au long de la vie. La pratique collective en amateur et l'éducation artistique et culturelle sont des piliers inscrits dans l'ADN du site de Besançon, avec de véritables compétences développées et des partenariats extrêmement diversifiés. A travers une identité fortement tournée vers les publics jeunes et amateurs, le site de Besançon pilotera la mission pratiques vocales et éducation artistique et culturelle de l'établissement.

UNE ORGANISATION À BÂTIR

Si le siège administratif et la direction générale de l'établissement sont situés à Vézelay, une coordination des deux sites annexes sera envisagée pour assurer le pilotage en proximité des missions relatives aux sites de Dijon et Besançon. Le fonctionnement d'un établissement public et ses règles de comptabilité impliquent par ailleurs une nécessaire centralisation des fonctions comptables à Vézelay. Pour autant, un poste sera maintenu pour assurer le suivi administratif des activités des sites de Dijon et de Besançon, qui évoluera dans une circulation entre les deux sites. Les impacts de cette nouvelle organisation seront bien sûr à mesurer dans le temps, avec réactivité, prenant en compte une reconfiguration de l'équipe à l'œuvre dans le nouveau cycle qui s'ouvre.

UNE HAUTEUR DE VUE RÉGIONALE ET UNE NÉCESSAIRE MISE EN SYNERGIE DES ACTIVITÉS

Plus qu'avant, ce regroupement assigne à l'établissement une responsabilité régionale, non seulement dans le déploiement territorial de ses actions mais aussi à travers la dimension structurante de son projet dans ses domaines d'activité - la voix et la musique - : maillage culturel du territoire, parcours de formation, évolution des métiers, diffusion du répertoire choral en région... Aussi, situer nos actions au niveau régional supposera des modalités de travail, d'actions et de partenariats différenciés : la thématisation, l'organisation en mode projet, les appels à projets, le développement des collaborations avec des acteurs et des réseaux régionaux seront ainsi privilégiés.

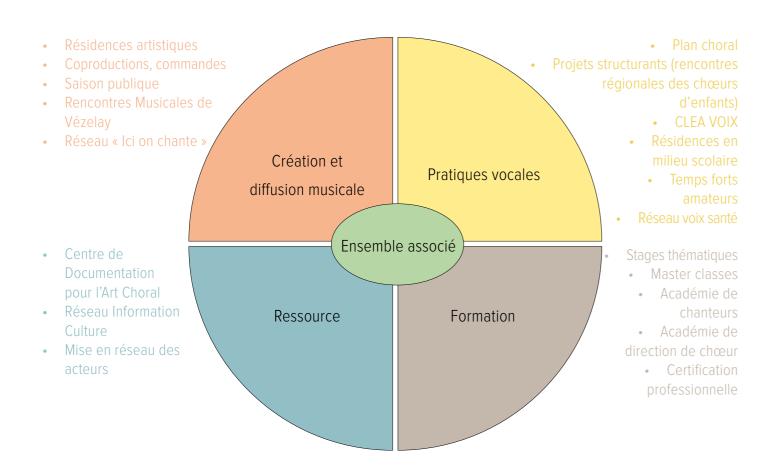
Enfin, la mise en synergie des activités sera dès que possible recherchée : les prolongements de la programmation en termes de formation, d'actions culturelles et pédagogiques, de croisement des publics et de diffusion conforteront peu à peu une direction artistique unique et la pleine cohérence d'un projet partagé.



Partie II

Un projet artistique et culturel autour de la voix unique en France

Quatre missions pour développer l'art vocal en Bourgogne-Franche-Comté



Mission I : Soutenir la création et la diffusion musicale

Par son activité d'accueil d'artistes en résidences, sa saison publique et les temps forts proposés tout au long de l'année, la Cité de la Voix s'est forgée une reconnaissance régionale et nationale indéniable comme lieu de création et de diffusion de projets artistiques où la voix joue un rôle prédominant. Les conditions d'accueil, le cadre de travail mis à disposition constituent des atouts reconnus et appréciés par les équipes artistiques régionales et hors région.

Le présent projet désormais élargi ne doit pas venir fragiliser cette mission, mais bel et bien la renforcer pour nourrir ses activités nouvelles, et conférer un élan aux projets en création sur le terrain de la diffusion, de la formation, de l'éducation artistique et culturelle, au profit des partenaires, du territoire régional et des publics.

Ce bouillonnement artistique est véritablement le cœur battant de l'établissement et la clef de son rayonnement. Il devra continuer de s'affirmer dans un esprit d'ouverture plus grand à une diversité de répertoires (cf. Mission III), du patrimoine musical à la création contemporaine, en passant par les « vocalités du monde », susceptibles de croiser davantage les publics.

Parallèlement, la résidence longue de l'Ensemble Aedes sur la période du présent projet (jusqu'en 2022) s'inscrit dans la continuité de celles développées avec des compositeurs et des artistes de niveau national. A la suite de l'ensemble Arsys Bourgogne, ce partenariat confortera Vézelay et l'établissement dans son identité historique, comme haut lieu de l'art choral en France.



SOUTIEN A LA CRÉATION

Résidences artistiques

La Cité de la Voix accueille chaque année plus de 200 artistes en résidence sur des périodes allant de trois jours à un peu plus d'une semaine. Le nombre important de demandes révèle également un besoin toujours plus grand de temps et de bonnes conditions de travail pour les musiciens, ce que permet d'offrir la Cité de la Voix par la mise à disposition d'un lieu en état de marche, avec du personnel général et technique, la fourniture du matériel et une contribution possible aux frais de déplacements et de restauration.

La présence fidèle d'ensembles accueillis à Vézelay dont le nombre s'accroit au fil des années et le renouvellement nécessaire à opérer exerce une tension forte sur les capacités d'accueil du lieu. Sans compter l'augmentation des demandes d'enregistrements et la place faite aux amateurs. Ce niveau intense d'activités ne permet pas raisonnablement de multiplier les locations, réduites à un niveau marginal, ni d'aller plus loin sur un volume d'accueil déjà important.

Plus encore, la perspective régionale plaide pour une plus forte territorialisation des actions en s'appuyant sur un réseau d'établissements et de sites partenaires, dans un souci à la fois de lisibilité du site de Vézelay d'abord au service des ensembles professionnels et d'une proximité avec les publics sur le territoire régional.

Coproductions

Les apports en coproduction constituent une aide précieuse pour les ensembles et un véritable engagement de l'établissement au service de la création. L'établissement continuera à y consacrer des moyens en favorisant :

- Des projets de l'ensemble associé (commandes, programmes...)
- Des projets de création porteurs d'actions sur le territoire ou s'inscrivant dans le cadre de partenariats régionaux et/ou nationaux
- Des projets bénéficiant aux temps forts de la saison publique et aux Rencontres Musicales de Vézelay, notamment en faveur de jeunes chefs et de jeunes ensembles

DIFFUSION

L'activité de diffusion de la Cité de la Voix poursuit des objectifs différenciés fortement liés à la fréquentation du site marquée par la saisonnalité :

- à la période estivale, classé au patrimonial mondial de l'UNESCO, marquée par sa grande fréquentation de Pâques à la Toussaint
- la programmation hors saison qui confère une responsabilité d'opérateur culturel à l'établissement sur son territoire d'ancrage

Les dernières années ont permis de conforter une permanence artistique et culturelle sur le site à juste titre identifiée comme unique en France, par son accessibilité à une diversité de publics et les ponts créés entre tourisme et culture.

Intimement liée à l'activité de création de l'établissement, aux Rencontres Musicales de Vézelay et croisant des évènements plus ponctuels, l'activité de diffusion de l'établissement s'inscrira à la fois dans la continuité, tout en renforçant ses atouts, renouvelant les propositions, et recherchant des articulations nouvelles à l'échelle régionale.

La programmation estivale

Les Quotidiennes

Le succès du dispositif des jeunes ensembles et des Quotidiennes de l'été n'est plus à prouver. Le nombre de candidatures toujours plus important suffit à en témoigner, autant que le bénéfice pour les artistes, sans compter une fréquentation importante des concerts journaliers qui animent le site touristique et participent à démocratiser la musique savante.

L'équilibre entre dispositif d'accompagnement des ensembles émergents et « animation touristique » semble ainsi avoir porté ses fruits et continue indéniablement à nourrir la visibilité du travail de la Cité de la Voix auprès du grand public, qu'ils soient touristes ou locaux.

Le succès du dispositif est dû aux compétences des équipes réunies (vidéaste, photographe, technique) et aux journées de préparation organisées en début d'année, favorables à la découverte du site, des équipes de l'établissement, et aux échanges sur l'environnement professionnel dans lequel ils sont amenés à évoluer.

Le dispositif sera ainsi reconduit pour les trois prochaines années pour les ensembles dits de « musique classique », contrairement à « l'été indien » organisé jusqu'alors en septembre, au bénéfice de deux ensembles de « musiques actuelles » dont les besoins, les réseaux et la configuration des lieux semblent moins adaptés à un accompagnement pertinent de la part de l'établissement.



Les Rencontres Musicales de Vézelay

Les 20 ans du festival célébrés en 2019 ont été l'occasion d'apporter quelques évolutions notables aux Rencontres Musicales de Vézelay, lesquelles ont participé à répondre aux enjeux identifiés dans le précédent projet d'établissement : publics, durée, identité.

Parmi les plus importantes, soulignons :

- l'ajout d'une journée et d'un concert supplémentaire dans la basilique permettant d'allonger la durée du festival et d'affirmer sa place dans le paysage régional et national
- la création d'une académie de direction de chœur sous la direction pédagogique et artistique de Mathieu Romano confirmant la participation active de l'ensemble Aedes au service des activités de l'établissement, tout en installant Vézelay comme un lieu de transmission unique en France au service des talents de demain
- un ancrage territorial incluant de nouveaux lieux (église de Vault de Lugny et abbaye de Reigny) permettant d'ouvrir au public les portes de bijoux patrimoniaux et d'adapter réellement les propositions aux lieux
- une nouvelle géographie dans le village tirant parti des panoramas offerts (la terrasse) et réinscrivant l'évènement au cœur du village (retour place Borot) pour renforcer le sentiment d'appartenance des locaux et des habitants
- la danse et le bal comme un fil rouge capable de rassembler et de fédérer les publics lors d'un moment festif de qualité

Cette combinaison de propositions entend renforcer le rayonnement d'un évènement au service d'une expérience unique, avec le souci de cultiver une identité singulière où esprit de convivialité côtoie l'exigence musicale.

Du côté des esthétiques et des répertoires, cette édition a par ailleurs confirmé une attente du public pour les grandes œuvres du répertoire vocal et choral, un intérêt pour toutes les époques, une curiosité forte pour la création et de nouvelles expériences (spatialisation, croisement des répertoires) et une appétence manifeste à une diversité de vocalités. La richesse des Rencontres Musicales de Vézelay tient à cette grande diversité qui peut combler tout à la fois un public de mélomanes et de non-initiés.

Aussi, pour conforter son originalité, le festival doit approfondir son rôle de « prescripteur artistique » et éviter l'écueil de la standardisation. Cela passe notamment par la recherche constante d'un équilibre entre de jeunes ensembles invités pour lesquels il peut représenter « une rampe de lancement » via des productions inédites (en partenariat avec d'autres festivals) aux côtés d'ensembles français et étrangers prestigieux.

Le festival doit également sa visibilité au projet RMV Live, qui mobilise des journalistes en herbe encadrés par des professionnels pour produire, en temps réel, articles et vidéos instantanément mis en ligne. Une réflexion sur les captations sera engagée pour accroître plus encore son rayonnement.

Enfin, par la spécificité des lieux, le défi technique d'un tel évènement et les coûts importants engendrés se sont confirmés, notamment dans la mise en place des mesures de sécurité incendie, jusqu'à présent non traitées. C'est un point d'amélioration constant auguel nous continuerons de porter une vive attention.



La programmation hors saison

Les enjeux liés à la saisonnalité du site de Vézelay, clairement identifiés dans le précédent projet, mettaient en évidence la particularité de la période d'octobre à avril, tout à fait différente pour la diffusion à la Cité de la Voix.

L'importance de montrer la permanence de l'activité sera poursuivie par une programmation qui continuera de s'appuyer sur les sorties de résidences, la présentation d'étapes de travail en cours ou l'organisation d'évènements liés au territoire (participation à la Saint-Vincent Tournante, aux 20 ans de l'inscription des chemins de Saint Jacques de Compostelle ou 40 ans de l'inscription de la basilique et de la colline de Vézelay à l'UNESCO).

Par ses propositions, le site de Vézelay entend rester un acteur culturel du territoire dans les contraintes qui sont les siennes et déterminent fortement les formats proposés : trois salles qui ne peuvent accueillir que 90 à 100 personnes sans disposer de lieux propices à l'accueil de spectacles.

La tarification mise en place pour des raisons « éthiques » d'un certain nombre d'ouvertures au public, à un tarif le plus souvent de 10 € (plein) et 5 € (réduit) permet de hiérarchiser clairement le type de proposition (entre sortie de résidence et achat de spectacles) tant auprès des artistes que du public et des partenaires locaux.

L'impact direct de l'intégration des missions voix sur la diffusion se mesure quant à elle dans la nature même des temps forts proposés et de l'équilibre à trouver entre une dimension « locale » et la vocation régionale des manifestations.

C'est dans cet esprit que s'est bâti collectivement le festival ELLES en 2019, capable à la fois de :

- mêler les formats de propositions : concerts, ateliers, conférences
- s'étendre sur différents lieux par capillarité
- susciter la participation des praticiens amateurs en région.

Ces multiples dimensions nourrissent le rayonnement de l'établissement sur le territoire régional et ont vocation à rassembler les publics venus d'horizons divers. D'autres rendez-vous marquants (fête de la musique, Noël) continueront de jalonner la saison.

LA « MISE EN ACTION CULTURELLE » DES PROJETS ARTISTIQUES

Au-delà de la saison publique, la Cité de la Voix doit continuer de jouer son rôle de maison ouverte pour les publics de son territoire. Ces dernières années ont vu la mise en place d'actions culturelles en lien avec les artistes accueillis en résidence en faveur des scolaires (classes de Vézelay, CLEA de l'avallonais...) et/ou des publics dits éloignés (en milieu carcéral...) du territoire. Parallèlement à la politique des publics conférée au site de Besançon, cette spécificité perdurera dans l'esprit d'une ouverture plus large à de nouveaux acteurs (issus du monde associatif, économique...) et à des formes plus audacieuses et pluridisciplinaires (journées thématiques, opéra en plein air, gastronomie, sport...) pour accroître davantage l'ancrage territorial de l'établissement, attirer de nouveaux publics et créer une véritable expérience Cité de la Voix.

RÉSEAU « ICI ON CHANTE »

Le rayonnement de l'art vocal sur les territoires de la Région sera l'un des objectifs de l'établissement à travers la mise en place d'un réseau « lci on chante ». Ce « label » formalisera un partenariat entre La Cité de la Voix et un lieu, un festival, ou une structure en milieu rural, s'engageant notamment à accueillir un ensemble vocal (pour un concert ou sur une plus longue durée) et à développer une et/ou des action.s culturelle.s autour de cette présence, en mobilisant des publics scolaires, amateurs, des structures sociales du territoire concerné. L'ensemble associé sera prioritairement favorisé dans ce soutien à la diffusion hors-les-murs. D'autres ensembles pourront en bénéficier dans le cadre de temps forts régionaux portés par l'établissement. Un cahier des charges devra déterminer les critères et les conditions de la mise en place de ce soutien.

Synthèse mission I

Création et diffusion musicale

CRÉATION

Résidences artistiques

- Conserver un rythme d'accueil de 20 à 30 ensembles par an
- Sélectionner les projets intégrant une dimension vocale
- Mettre en œuvre un meilleur accompagnement des ensembles (durée d'accueil plus longue, moyens mis à disposition adaptés...)
- Favoriser une plus grande diversité des répertoires (de la musique ancienne à la création contemporaine, jazz, vocalités du monde)
- Territorialiser certaines résidences au profit de la lisibilité du site de Vézelay

Coproductions

- Privilégier l'entrée en coproduction au bénéfice de projets qui rythment la saison publique et les temps forts de l'établissement dont les Rencontres Musicales de Vézelay -, pour encourager la présentation de projets inédits.
- Privilégier l'entrée en coproduction en faveur de l'ensemble associé en fonction des projets

DIFFUSION

Quotidiennes

- Maintenir le dispositif au profit de quatre jeunes ensembles par an
- Renouveler le processus de sélection des ensembles

Rencontres Musicales de Vézelay

- Maintenir une journée supplémentaire de festival et une tarification accessible
- Poursuivre une ouverture sur la création contemporaine et encourager des productions inédites de jeunes ensembles
- Maintenir les manifestations gratuites et la diversification des propositions (Qi Gong, bal, ateliers)
- Renforcer son rayonnement régional, national et européen

Hors saison

- « ELLES » : développer le festival et continuer son déploiement territorial en favorisant une ouverture à la pluridisciplinarité et à de nouveaux partenaires
- Renouveler et maintenir les temps forts de l'année (Fête de la musique et Noël)

Mise en action culturelle

• Développer les actions culturelles en privilégiant l'ouverture à de nouveaux partenaires et de nouvelles formes

Réseau « Ici on chante »

• Mettre en place un réseau de « rayonnement » de l'art vocal en région

Mission II : Développer et démocratiser les pratiques vocales

Le développement et l'accès aux pratiques vocales sera au cœur du projet de la Cité de la Voix dans un environnement régional particulièrement foisonnant, où les chœurs et ensembles vocaux amateurs sont diversifiés, façonnent les pratiques artistiques des habitants et participent à créer du lien social sur les territoires, particulièrement ruraux.

Les enjeux sont multiples pour nourrir la richesse de ces pratiques, favoriser l'inclusion des publics, des plus jeunes aux plus éloignés, alors même que leurs vertus — développement de la créativité, de l'expression personnelle, confiance en soi, écoute, partage — semblent plus que jamais d'actualité dans une société où les espaces de rencontre se réduisent, sous les feux de fractures sociales et culturelles toujours plus béantes.

Le présent projet d'établissement entend situer son action d'accès et de développement des pratiques auprès de publics prioritaires dans la continuité des partenariats à l'œuvre et d'autres qui seront à construire demain. Ils garantiront la cohérence d'une politique des publics lisible, pilotée depuis le site de Besançon, à savoir :

- Les enfants et les adolescents
- Les chanteurs et les groupements d'amateurs
- Les personnes éloignées de l'offre culturelle.

ENCOURAGER LES PRATIQUES VOCALES DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Accompagner le plan choral

L'annonce conjointe du Plan choral par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture en décembre 2017 a officialisé le lancement d'un chantier important visant à développer la pratique du chant choral à l'école. Reconnaissant le rôle fondamental des pratiques vocales collectives dans l'éducation artistique et citoyenne de l'enfant, le Plan choral vise à accroître le nombre de chorales scolaires et à accompagner les enseignants dans sa mise en œuvre.

La Cité de la Voix place cette priorité ministérielle au cœur de son projet et devient ainsi le référent pour le chant choral à l'école en Bourgogne-Franche-Comté. Par l'articulation de ses compétences en matière d'éducation artistique et culturelle et d'ingénierie de formation ainsi qu'à travers ses nombreuses ressources et sa connaissance des répertoires pour chœurs d'enfants, l'établissement public doit aboutir à proposer un plan d'action régional d'ici à 2020.

Pour la deuxième année consécutive, un parcours de formation autour du Plan choral a vu le jour dans l'Académie de Besançon. Porté initialement par Franche-Comté mission voix, ce travail de coopération avec la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, l'Éducation nationale et Réseau Canopé a permis de proposer des actions de formations ambitieuses à destination des professeurs des écoles et des professeurs d'éducation musicale, des musiciens intervenants et des chefs de chœur. La singularité et la réussite de cette proposition résident dans le fait de pouvoir inscrire ce parcours dans les plans académiques de formation de l'Éducation nationale. Une montée en puissance aura lieu dès 2020 avec un accroissement du nombre de propositions (20 journées de formation) et un travail de coopération avec des acteurs du territoire. Par la suite, il importe de déployer cette offre de formation dans l'Académie de Dijon. Il faudra en premier lieu engager une concertation avec l'Education nationale et les partenaires en Bourgogne et y adjoindre des moyens supplémentaires.

Désormais au sein de la Cité de la Voix, le PREAC permettra d'accompagner les évolutions dans le domaine des pratiques vocales et de l'éducation artistique à travers des propositions originales et novatrices. Sa portée nationale contribuera d'autre part à donner une visibilité à la Cité de la Voix, au-delà du périmètre régional. Des articulations seront à concevoir entre les actions en milieu scolaire et les offres de formation à destination des personnes ressources afin de participer à la qualification des acteurs du territoire.

Accompagner des projets structurants

Dans le domaine de l'éducation artistique, d'autres projets fédérateurs seront accompagnés pour participer à la structuration des pratiques chorales d'enfants et d'adolescents en Bourgogne-Franche-Comté et soutenir les volontés et initiatives dans ce domaine.

C'est le cas de la collaboration avec le Théâtre Edwige Feuillère de Vesoul dans l'organisation d'une rencontre annuelle régionale des chœurs d'enfants. Ce temps fort est devenu un rendez-vous régulier pour les chœurs d'enfants et d'adolescents de Bourgogne-Franche-Comté qui partagent à cette occasion leurs expériences et recherches musicales et scéniques.

C'est également le cas du projet « Auxerre, 100% choral » dont l'objectif consiste à impulser une dynamique de pratique vocale collective régulière au sein des écoles de la ville. Le projet 2019/2020 en partenariat avec la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, le ministère de l'Éducation nationale, Canopé, la ville d'Auxerre et le Conservatoire à Rayonnement Départemental touche quatre classes de CM1 et CM2, en association avec l'Ensemble Aedes. Il donne lieu à des interventions hebdomadaires en classe et un moment de restitution au Théâtre d'Auxerre ainsi que deux journées de formation pour permettre aux enseignants de gagner en autonomie sur la mise en place de ces pratiques en classe.

Développer des résidences dans les établissements scolaires - de l'école au lycée professionnel

Le travail conjoint avec la DRAC permet notamment de cibler les besoins des collectivités et des établissements scolaires en matière d'éducation artistique et culturelle. Nombreuses sont les demandes dans le domaine des pratiques vocales qui offrent une multiplicité de propositions et de répertoires. La Cité de la Voix entend donc être un opérateur privilégié dans la mise en œuvre des CLEA et des projets musicaux en lycées professionnels. Des résidences artistiques en milieu scolaire permettront, par la pratique du chant, la rencontre avec l'œuvre et l'inscription des enfants et adolescents dans des démarches créatives. Les artistes accueillis ou programmés à la Cité de la Voix pourront être mobilisés sur ces actions et il importera d'articuler leur travail de création avec les objectifs éducatifs du projet.



ACCOMPAGNER ET VALORISER LES PRATIQUES COLLECTIVES EN AMATEUR

La Cité de la Voix entend accompagner et initier de nouveaux projets créatifs et participatifs pour contribuer au renouvellement des formes et des répertoires.

Sur le plan de la formation, la Cité de la Voix propose un appel à projet destiné aux chœurs et chorales en amateur. Dès 2020, il offre la possibilité à six ensembles vocaux de la région de disposer d'un accompagnement personnalisé et sur mesure in situ. La Cité de la Voix continuera également à accueillir deux ensembles amateurs en résidence dans ses murs.

De nouveaux projets à destination des amateurs seront initiés par la Cité de la Voix dès 2020 offrant la possibilité à des chanteurs de la région de s'investir dans une aventure vocale et scénique ambitieuse. Ces projets pourront faire l'objet de commandes à des compositeurs et pourront aboutir à un concert dans le cadre des Rencontres Musicales de Vézelay. La constitution d'un ensemble vocal éphémère permettra aussi de fédérer des amateurs ou des groupements d'amateurs de part et d'autre de la région.

D'autre part, le festival ELLES continuera d'être un écrin pour les pratiques en amateur car il valorise et soutient les productions des chœurs à travers un appel à candidatures et une large communication sur les initiatives féminines de la région.

DEVELOPPER DES ACTIONS AUPRES DES PUBLICS ELOIGNES

La Cité de la Voix s'est engagée dans le projet intitulé « Notes de chœurs » proposé par la Fondation Artistes à l'Hôpital, dont l'objectif est de développer la présence de l'art choral dans les milieux de la santé et médicaux sociaux. Ce projet fera l'objet d'un fort développement en Bourgogne-Franche-Comté, il entend enrichir la vie culturelle des établissements de santé tout en accompagnant les chanteurs, artistes et chefs de chœur sur un terrain de médiation spécifique.

La Cité de la Voix est partie prenante du comité de pilotage pour favoriser la structuration d'un réseau régional. Aussi, elle entend accueillir et soutenir des projets spécifiques en création et accompagner la formation des artistes et des personnels accueillants face à ces besoins spécifiques comme c'est déjà le cas en 2020 avec le projet *Le Petit Tour* et l'organisation de deux journées de formation spécifiques.

Synthèse mission II

Développer et démocratiser les pratiques vocales

ENCOURAGER LES PRATIQUES VOCALES DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Accompagner le Plan choral

- Maintenir l'ambition du parcours de formation dans l'Académie de Besançon
- Structurer un plan d'actions régional en déployant l'offre de formation dans l'Académie de Dijon

Projets structurants

- Renouveler la collaboration avec le Théâtre Edwige Feuillère
- Accompagner des projets structurants visant à impulser les pratiques vocales collectives à l'école (type Auxerre 100% choral)

Résidences dans les établissements scolaires

- Favoriser et accompagner la mise en œuvre de « CLEA Voix »
- Impulser des résidences d'artistes et de chefs de chœurs en lycée professionnel

ACCOMPAGNER ET VALORISER LES PRATIQUES AMATEURS

Qualifier les pratiques en amateur

- Résidence de formation à la Cité de la Voix
- Formation personnalisée sur site

Intégration des praticiens amateurs aux évènements régionaux

- ELLES
- Rencontres Musicales de Vézelay

DEVELOPPER DES ACTIONS AUPRES DES PUBLICS ELOIGNES

Notes de chœurs

- Accompagner la création de projets (résidence, soutien à la création)
- Accompagner la formation des artistes / personnels en milieu de santé
- Œuvrer à la structuration d'un réseau régional

Mission III : Consolider et améliorer les pratiques vocales

Ces dernières années, une nette augmentation de demandes de la part des professionnels de la voix, qu'ils soient artistes ou enseignants, a pu être constatée. Elles touchent aussi bien à la formation qu'à des besoins en termes de connaissance du secteur culturel (recherche de financement, de diffuseurs, connaissance des appels à projet, des dispositifs...). De leur côté, les pratiques amateurs sont en demande de formations spécifiques et adaptées au projet de leurs chœurs.

Les évolutions constatées en termes de répertoires (émergence de répertoires nouveaux liés aux musiques actuelles...) ou pressenties (transdisciplinarité) demandent une réactivité constante afin de répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs et des changements de société.

Le chœur associé sera le premier sollicité en fonction des demandes. Il pourra intervenir auprès des chœurs de la région tout comme auprès des professionnels en fonction des besoins identifiés. Il sera important de travailler en profondeur avec l'ensemble et son chef pour envisager de développer en son sein des compétences en termes de pédagogie pour les chanteurs qui le souhaiteront.

Au regard de la formation initiale, un chantier important sera ouvert sur la notion de « parcours » pour les publics d'enfants et de jeunes désirant chanter. Avec 3 CRR, plusieurs CRD, des maitrises et une école supérieure de musique, la Cité de la Voix est à même de réfléchir aux parcours possibles pour la voix, au sens large du terme et incluant le chanteur mais aussi le chef de chœur ou l'encadrant de pratiques vocales collectives, depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, en veillant aux articulations nécessaires entre pratiques amateurs et pratiques professionnelles, quelles que soient les esthétiques pratiquées. La question de l'insertion professionnelle sera un élément important de la réflexion dans lequel l'ESM et le chœur associé auront un rôle à jouer.

Les réformes en cours du cadre même de la formation professionnelle vont venir interroger le positionnement de l'établissement en la matière, en lien avec d'autres partenaires régionaux.

CONTRIBUER À LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES RÉPERTOIRES

On a pu constater ces dernières années un engouement réel pour les pratiques chorales pour les musiques pop-rock. Plusieurs chœurs se sont créés en région autour de ces esthétiques, la plupart du temps en lien avec des scènes de musiques actuelles (La chorale du Silex à Auxerre, le chœur pop à Nevers, la chorale rock Poudrockers de la Poudrière à Belfort...). En parallèle, le CDAC a investi dans l'achat de répertoires propres à ces esthétiques afin de répondre aux demandes des encadrants de ces pratiques. Plusieurs stages de formation avec des intervenants très spécialisés venus pour la majeure partie d'entre eux d'Europe du Nord (Jim Daus Hjernoe, Peder Karlsson, Line Roth, Merel Martens, Panda van Proosdij...) ont permis aux chefs de chœur d'acquérir de nouvelles compétences. Un candidat bourguignon sur trois inscrits à l'échelon national s'est présenté et a été certifié avec succès.

Aussi, les singularités du territoire en termes de répertoires seront prises en compte dans l'organisation des stages et ateliers thématiques (chant grégorien et musique ancienne). Les musiques traditionnelles sont également présentes en région avec des personnes ressources (Les Têtes de Chien, Catherine Faure...) et des festivals (le Fruit des voix à Lons-le-Saunier, Tribu festival à Dijon, Voix du Monde à Nevers, Back to the Trees dans le Doubs...). Ces répertoires de tradition orale posent la question des arrangements pour chœur et de l'importance de ce patrimoine pour les compositeurs d'aujourd'hui pour lesquels ils peuvent être source d'inspiration (collaboration avec A Cœur Joie pour la publication d'un recueil de chansons traditionnelles en français sous la conduite de Justin Bonnet). Le site de Dijon jouera un rôle fort sur la connaissance de ces pratiques, de ces répertoires et de leur renouvellement.

Certains répertoires pourraient enfin être qualifiés de « sinistrés », et cela, pour différentes raisons, la première étant une fausse représentation ou une méconnaissance de ceux-ci. La musique vocale contemporaine de création en est un exemple. Tout comme le jazz : la région étant dotée pour ces deux pratiques de structures

œuvrant depuis plusieurs années autour de ces esthétiques (Centre régional du Jazz, Festival Why Note), la place de la voix sera à réaffirmer et des collaborations pourront être envisagées en ce sens, que ce soit par l'organisation de stages thématiques ou de passerelles à créer lors de la présence d'artistes programmés.



CONCOURIR A L'INSERTION ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES INTERPRÈTES

Être chanteurs ou chefs de choeur suppose une grande diversité de compétences. Être chanteur professionnel dans un chœur est un métier encore largement méconnu des jeunes chanteurs en formation par exemple. Une collaboration avec les CRR et l'ESM est à envisager afin d'organiser des journées thématiques sur ces sujets d'avenir professionnel.

L'évolution du rapport aux publics et la demande de plus en plus fréquente faite par les diffuseurs ou structures de programmation aux ensembles professionnels d'intégrer des actions culturelles au programme de concert envisagé questionnent sur la capacité des ensembles à y répondre. On ne s'improvise pas intervenant-chanteur face à des enfants de 6 ans ou face à des personnes âgées en maison de retraite! Des compétences spécifiques sont à acquérir. La formation continue professionnelle est un cadre pour le développement d'actions en ce sens qui devrait permettre en particulier à l'ensemble associé Aedes de rayonner plus facilement sur le territoire.

Stages de perfectionnement et masterclass

La mise en œuvre de masterclass de direction de chœur à destination d'étudiants en voie de préprofessionnalisation est un exemple concret des synergies qui vont pouvoir se tisser entre les actions de la Cité de la Voix à Vézelay comme lieu de résidence et d'accueil des professionnels avec la connaissance des acteurs et les savoir-faire des missions voix en matière d'organisation de stage. Par exemple, en 2020, la résidence de création à la Cité de la Voix de l'ensemble Musicatreize sera l'occasion de sélectionner quelques chefs de chœur en formation de la région pour qu'ils puissent se confronter à cet ensemble et aux répertoires contemporains.

Académie de chanteurs - ensemble associé

Une première académie de chanteurs a été organisée en partenariat avec l'Ensemble Aedes en 2019 : 12 jeunes chanteuses professionnelles venues de toute la France ont participé aux deux sessions proposées. Une réflexion de fond doit désormais avoir lieu, dès l'année 2020 afin de rendre « utile » l'académie et profitable l'encadrement des chanteurs de l'ensemble au profit des stagiaires.

A ce titre, les trois prochaines années verront le développement de l'académie se concentrer en direction des jeunes chanteurs en formation en Bourgogne Franche-Comté, dans le cadre d'un partenariat à développer avec les conservatoires régionaux et départementaux et naturellement l'ESM Bourgogne Franche-Comté. Une tournée de l'académie en région pourra être envisagée si elle prend appui sur des établissements multiples.

Académie de direction de chœur - ensemble associé

Les 20 ans des Rencontres Musicales de Vézelay ont vu naître l'Académie des Rencontres Musicales – Ensemble Aedes sous la direction pédagogique et artistique de Mathieu Romano. Les conditions de travail, d'accueil et le niveau du chœur mis à disposition des stagiaires sont exceptionnels pour des jeunes chefs. La reconduction annuelle de l'académie est envisagée avec des perspectives de collaboration associant d'autres chefs, et d'autres festivals en Europe comme ce sera le cas en 2020 avec Nigel Short et Frederik Malmberg, en collaboration avec le festival de Grenade.



CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES / VAE

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel parue en septembre 2018 implique une attention particulière aux évolutions des différents cadres donnant accès à la formation professionnelle tout au long de la vie. Une première expérience de construction d'une certification professionnelle pour les encadrants des pratiques vocales collectives en musiques actuelles, travail réalisé au sein de la plateforme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel, a permis de bien en comprendre les rouages techniques. En fonction des besoins identifiés dans le secteur culturel, d'autres certifications pourront être envisagées.

Depuis plusieurs années, le Pôle Voix du lab est missionné en la personne de la directrice artistique du Pôle Voix pour accompagner les candidats qui désirent obtenir un Diplôme d'État de professeur de musique. Ce sont près de 600 enseignants dont environ 150 travaillant en Bourgogne-Franche-Comté qui ont ainsi été accompagnés ces dernières années. L'obtention du DE permet aux candidats d'une part de faire reconnaître leur niveau de formation et d'autre part de consolider leur carrière en leur permettant par ce diplôme d'engager les démarches de titularisation en tant qu'agent de la fonction publique territoriale. Une session est en cours avec un passage devant les jurys en juillet 2020. La prochaine impliquera un accompagnement en 2021-2022.

Synthèse mission III

Consolider et améliorer les pratiques vocales

CONTRIBUER A LA DIVERSITÉ DES PRATIQUES ET DES RÉPERTOIRES

Organiser des stages et ateliers thématiques (répertoires prioritaires)

- Répertoires « musiques actuelles »
- Répertoires moins connus
- Musiques traditionnelles
- Musiques du monde

CONCOURIR A L'INSERTION ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES INTERPRETES

Stages de perfectionnement et masterclass

• Organiser des masterclass en collaboration avec les ensembles accueillis à Vézelay

Académie de chanteurs - ensemble associé

- Réinventer l'académie de chanteurs au profit des étudiants et jeunes professionnels situés en Bourgogne-Franche-Comté
- Organiser une tournée régionale de l'académie

Académie de direction de chœur

• Conforter l'académie de direction de chœur par son renouvellement annuel et lui donner une envergure européenne

CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES / VAE

Redéfinir le positionnement de la Cité de la Voix en matière de formation professionnelle

Mission IV : Conforter et développer un centre de ressource pour la voix

Fort de ses 50 000 partitions, le Centre de Documentation pour l'Art Choral créé en 1980 par Raphaël Passaquet est un lieu de référence unique en France pour la recherche, l'accès et l'évolution des répertoires polyphoniques. Les enjeux du CDAC dans les prochaines années seront multiples : entre des fonctions documentaires propres à assurer, le virage du numérique et la nécessaire mise en cohérence de la politique de production de ressources avec les activités artistiques de l'établissement.

Aussi, à travers leur activité de centres de ressource, les deux missions voix ont mené un travail important de recensement des pratiques vocales, d'observation fine du territoire et de collecte de données. Dotées d'une base de données du Réseau Information Culture (RIC) administrée par la Philharmonie de Paris, outil spécialisé dans le recensement des acteurs culturels d'un territoire, elles ont acquis une très bonne connaissance des acteurs de la voix sur leur territoire respectif. Néanmoins, il existe aujourd'hui des disparités en Bourgogne-Franche-Comté liées à une problématique de mise à jour qu'il faudra inévitablement combler.

UN CENTRE DE DOCUMENTATION POUR L'ART CHORAL UNIQUE EN FRANCE

Le Centre de Documentation pour l'Art Choral est un lieu qu'il convient de conforter dans ses fonctions documentaires et dans son accessibilité aussi bien physique que numérique.

Quelques chiffres:

- 50 000 partitions
- 1500 ouvrages
- 1800 CD/DVD
- 2 500 périodiques (en cours de parution ou non)
- 1500 vinyles
- des fonds d'archives provenant de différents dons (fonds Raphaël Passaquet, dons Alain Chobert, Jean-Louis Rébut, Jacques Castérède, Jean Bridier, etc.) constitués de différents types de documents (partitions, ouvrages, enregistrements, notes de travail...).

Fréquentation :

	BFC	hors BFC	total	% BFC	% hors BFC
2016	119	149 (dont 11 Allemagne, Pays- Bas, Suisse, Luxembourg)	268	44,4%	55,6%
2017	93	148 (dont 4 Belgique, Suisse et Nouvelle-Calédonie)	241	38,6%	61,4%
2018	88	149 (dont 5 Luxembourg, Suisse et Congo)	237	37,1%	62,9%

Profil des publics :

- enseignement spécialisé (CRR, CRD, CRC, CFMI, musiciens intervenants...)
- étudiants (CRR, CRD, ESM, CNSM, université...)
- éducation nationale et enseignement supérieur (maîtrises, chœurs universitaires...)
- professionnels (Aedes, opéra de Tours, groupe voix PFI...)
- bibliothèques
- chorales amateurs, etc.

Les enjeux du CDAC sont multiples : ils croisent d'abord des enjeux propres visant à notamment assurer ses fonctions documentaires (enrichir la base de données, poursuivre la veille et la prospection autour des répertoires, accueillir les publics et répondre aux sollicitations) et diffuser l'information en rendant accessible sur internet la base de données. Un virage majeur, à l'heure du numérique, qui n'exclura pas néanmoins les conseils des documentalistes.

S'agissant des fonctions documentaires, soulignons que l'avenir des trois antennes départementales regroupant un fonds d'environ 6 500 partitions (Conservatoire du Grand Chalon, CRD d'Auxerre, RESO à Nevers) se pose, à l'aune d'une meilleure répartition à l'échelle de la nouvelle région et des faibles moyens disponibles pour poursuivre leur développement.

LE RECENSEMENT ET L'ACTUALISATION DES DONNÉES DE LA VOIX EN BOUR-GOGNE-FRANCHE-COMTÉ : RIC

La Cité de la Voix intègre de facto le travail important mené de recensement des pratiques vocales par les deux missions voix, d'observation fine du territoire et de collecte de données via l'outil Réseau Information Culture. Néanmoins, il existe aujourd'hui des disparités pour la Bourgogne-Franche-Comté liées à une problématique de mise à jour et à un déficit de personnel sur ces fonctions. De son côté, Franche-Comté mission voix a réalisé ces dernières années un important travail de mise à jour des chœurs, chorales, professionnels de la voix, lieux d'enseignement, participants aux stages, en consacrant les moyens humains nécessaires. Du côté bourguignon, la base de données n'a pas été actualisée depuis quelques années et celle-ci nécessite une importante mise à jour.

Pour disposer d'une bonne connaissance des acteurs du territoire, répondre aux sollicitations, renseigner les publics et mobiliser largement les ensembles vocaux de la région, la Cité de la Voix a besoin d'une base de données performante et actualisée sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté. Pour cela, il conviendra de mobiliser des compétences dans le domaine de l'information et envisager l'attribution de cette mission en interne, afin d'organiser la collecte de données et définir une stratégie pour capitaliser sur le travail effectué pendant des années par les deux missions voix.

LA PRODUCTION DES RESSOURCES

La Cité de la Voix continuera d'encourager la production de ressources dans la continuité des réalisations de l'équipe du CDAC ces dernières années, en veillant particulièrement à privilégier les thématiques et collaborations artistiques développées.

Les cahiers répertoire : il s'agit d'une collection de livrets conçus à l'intention des chefs de chœur. Ils
offrent plusieurs perspectives : faire une courte étude à propos du sujet choisi (contexte historique,
politique et sociologique), afin de permettre une meilleure compréhension du style et une meilleure
appréhension par les chefs de chœur, élargir les répertoires dans lesquels puiser à propos d'un sujet
donné, en proposant des listes d'œuvres classées selon différents index et accompagner les chefs

de chœur dans l'élaboration de leurs programmes musicaux. Il n'y aucune périodicité précise dans la parution. ex. : la réédition du cahier répertoire *Écritures de femmes* à l'occasion du festival ELLES en mars 2019

- Le partenariat avec les éditions A Cœur Joie pour la publication, dans le cadre des abonnements trimestriels de l'éditeur, d'œuvres de compositeurs contemporains, de durée courte, essentiellement a cappella ou accompagnées d'un petit effectif instrumental. ex. pour 2019 : 1 partition de Mirtha Pozzi et 2 partitions de Lionel Ginoux
- La création d'un site interactif « La Marelle » à l'intention des enseignants, chefs de chœur, musiciens intervenants, animateurs qui dirigent des chœurs d'enfants. Ce site est en cours de réalisation avec l'aide de financements Canopé. Il sera un outil à visée pédagogique et artistique pour aider les encadrants de chœurs d'enfants et de jeunes dans leur pratique régulière (vidéos avec mises en voix, réveil corporel, jeux vocaux, improvisation...), documents à télécharger (fiches pédagogiques, références d'ouvrages...) et sitothèque. Les séquences filmées valoriseront les pratiques en Bourgogne-Franche-Comté. Le lancement du site est prévu pour septembre 2020.
- La création d'un portail ressources sur les répertoires vocaux à destination des chœurs d'enfants et de jeunes. Une aide spécifique de la Sacem a permis le démarrage de ce projet. Il se veut un outil d'aide à la recherche de répertoires et recensera aussi bien des centres ressources, que des bibliothèques, des éditeurs ou des sociétés d'auteurs. Le portail devrait pouvoir être livré en mars 2020. La question de la veille ultérieure se pose aujourd'hui et fait l'objet de diverses démarches.

METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS

De par sa position centrale en Bourgogne-Franche-Comté, la Cité de la Voix joue un rôle important dans la médiation et la concertation avec les différents acteurs de la voix en région. Les rencontres entre les personnes ressources de la région favorisent les échanges de pratique et permettent le partage d'idées et de compétences. Les journées professionnelles et rencontres auront lieu à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté. Ces temps forts permettront de créer de nouveaux réseaux régionaux et de fédérer les acteurs autour de thématiques spécifiques.

Synthèse mission IV

Conforter et développer un centre de ressource pour la voix

ENRICHIR, VALORISER ET DONNER ACCÈS AUX RESSOURCES

Un Centre de Documentation pour l'Art Choral unique en France

- Assurer les fonctions documentaires : acquisition, veille et prospection sur les répertoires, catalogage
- Développer le portail documentaire
- Traiter le cas des antennes régionales

Le recensement et l'actualisation des données de la voix en région : RIC

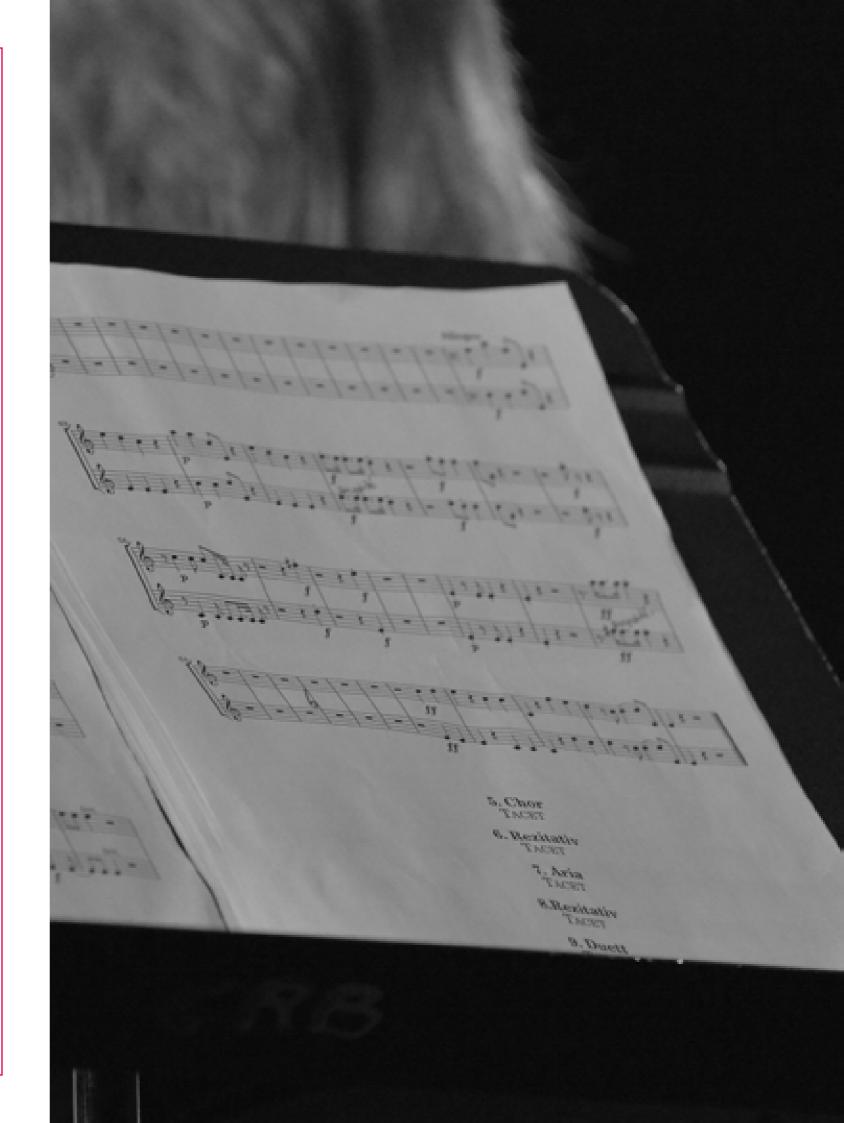
- Actualiser la base de données « Bourgogne »
- Fusionner des bases d'information existantes
- Structurer cette mission

PRODUIRE DES RESSOURCES

- Editer de nouveaux cahiers répertoires
- Poursuivre les partenariats engagés (A Cœur Joie)
- Finaliser le site interactif « La Marelle » et l'enrichir
- Développer les ressources en lien avec les activités et thématiques de l'établissement public

METTRE EN RÉSEAU LES ACTEURS

Organiser des journées professionnelles et des rencontres thématiques



Partie III

Des enjeux transversaux et des chantiers

I. Enjeux transversaux

LE NUMÉRIQUE

Le numérique « au sens large » représente tout à la fois un bouleversement et une opportunité dans le rapport aux publics, les modes de travail et naturellement la création artistique. Sur tous ces aspects, les défis seront multiples : accès à la base de données du CDAC, mise en ligne du portail « La Marelle », dématérialisation des outils de travail (notamment à distance), présence plus forte des activités de l'établissement sur les réseaux sociaux, niveau d'équipements suffisamment performants pour l'accueil des projets en création...



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les efforts engagés en la matière seront poursuivis, avec l'objectif principal de parvenir à un festival « 0 plastique » en 2022. Cette mission exige aujourd'hui d'être réinvestie, via un plan d'action sur la période du présent projet d'établissement. Notons qu'à une échelle nouvelle, les déplacements plus fréquents des personnels en région viendront considérablement mettre au défi cet enjeu.

L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL

Le rayonnement du projet de la Cité de la Voix passe par l'accueil d'artistes et d'ensembles (notamment durant les Rencontres Musicales de Vézelay) provenant de toute l'Europe. Ce rayonnement devra être conforté et amplifié, notamment via le développement de l'académie de direction de chœur en partenariat avec un festival étranger et de nouveaux partenariats à initier avec d'autres structures et festivals.

LA RECHERCHE

Une première collaboration de la Cité de la Voix avec l'IREMUS / la Sorbonne a donné lieu à l'organisation du colloque « Les Voix de Jérusalem » en septembre 2019. Les passerelles ainsi créées entre le monde de la recherche et la création artistique ont été fructueuses, permettant de mêler les publics et de situer la Cité de la Voix dans un réseau scientifique international de haut niveau. D'autres collaborations pourront voir le jour au cours de cette période, s'appuyant éventuellement sur des contrats post-doctoraux au titre du Fonds d'Intervention pour la Recherche au profit d'un travail d'approfondissement sur un/des compositeurs, des répertoires spécifiques...

LA PLURIDISCIPLINARITÉ

La pluridisciplinarité et « l'hybridation » des pratiques et des formes imprègnent depuis déjà fort longtemps la création artistique et musicale. De manière plus générale, la notion de pluridisciplinarité au sens large prendra corps dans la conception même de nos évènements et temps forts, à la recherche d'une « expérience culturelle en éventail », associant des acteurs très variés (du monde de l'économie, du sport, des arts visuels...) capable de fédérer les publics. Des pas de côté appréciés et plébiscités par leur originalité, qui doivent véritablement devenir la marque « Cité de la Voix ».

II. Chantiers

LOCAUX ET SITES

- Réaliser les aménagements ou le déménagement du site de Dijon
- Déterminer, avec le conseil régional, un plan d'investissements prioritaires sur les locaux à Vézelay
- Amorcer un projet de reconfiguration de la Grange au profit d'un usage plus large, adapté à l'accueil du public et de formes plus importantes, bénéficiant plus largement aux acteurs du territoire (déficit à Vézelay)
- Trouver un espace de stockage sur le territoire (partenariat avec la commune de Vézelay, la communauté de communes)
- Traiter « le clos » et lui réaffecter un usage
- Envisager l'installation d'une œuvre d'art contemporain sur le site de Vézelay

ORGANISATION

• Renouveler et/ou stabiliser l'ensemble de l'équipe sur les missions conformes au projet d'établissement

- Mettre en œuvre un plan de formation adéquat
- Mettre en place les outils de travail adaptés dans cette nouvelle configuration

COMMUNICATION

- Mettre en place la nouvelle identité visuelle de l'établissement et l'ensemble des outils de communication au profit de tous les publics
- Maintenir la brochure « saison » et dématérialiser la brochure « offre de formation »
- Conforter la « fonction vidéo » au profit de la valorisation des activités artistiques et de la mission ressource

RESSOURCES FINANCIÈRES

- Continuer d'étoffer le cercle des donateurs de l'établissement et développer le mécénat
- Assurer le financement des nouvelles actions par de nouvelles ressources (publiques ou privées)
- Réamorcer des discussions avec les conseils départementaux
- Rechercher des alternatives d'hébergement lors des temps forts à Vézelay (à combiner avec une démarche participative des habitants)

La Cité de la Voix Vézelay / Bourgogne-Franche-Comté www.lacitedelavoix.net

Site de Vézelay - siège social

4, rue de l'hôpital BP 4 89 450 Vézelay

Site de Dijon

Apogée B - 8, rond point de la Nation 21 000 Dijon

Site de Besançon

15, rue de l'Industrie 25 000 Besançon

SIRET 809 421 696 00018/APE 9001Z Licences d'entrepreneur du spectacle : 1-1113416 / 2-1113417 / 3-1113415

Direction

François Delagoutte

Édition

François Delagoutte, Géraldine Toutain, Laure Mercoeur, Marie-Catherine Gourdon

Conception et réalisation

Carine Tedesco

Photos

 ${\mathbb C}$ François Zuidberg \cdot ${\mathbb C}$ William Beaucardet \cdot ${\mathbb C}$ Jonas Jacquel

 $\ensuremath{\mathbb{C}}$ Valentine Poutignat $\cdot \ensuremath{\mathbb{C}}$ Vincent Arbelet









